

L'inscription de l'art de construire en pierre sèche au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité, arguments et enjeux

The inscription of the art of building with dry stone in the Intangible Cultural Heritage of Humanity, arguments and challenges

'Ada Acovitsióti-Hameau

Anthropologue culturelle. Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la Pierre Sèche (SPS)
contact@pierreseche-international.org

LA PIEDRA SECA: TÉCNICAS, CONSTRUCCIONES Y PATRIMONIO CULTURAL

MONOGRÁFICO COORDINADO POR JUAN ANTONIO MUÑOZ y FRANCISCO CHECA (Universidad de Almería)

RESUMEN

Le patrimoine de la pierre sèche comprend autant la pratique et ses règles que les ouvrages concrets et significatifs du point de vue fonctionnel, paysager et identitaire. Les propriétés d'universalité et d'intemporalité sont aussi attribuées à ce patrimoine. Avérées pour son expression ordinaire et rurale, ces propriétés se déclinent en même temps en versions personnalisées et localisées qui soulignent les singularités des lieux, des groupes et des individus. Occasionnellement, la performance technique et l'esthétisme artistique marquent un essor ; présentement, ces tendances vont en s'accroissant. L'inscription des savoirs et savoir-faire de la pierre sèche à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité permet de reconnaître ses valeurs et d'assurer son exercice par les communautés et les particuliers au moyen d'échanges de bonnes pratiques. L'analyse des stratégies, des phases et des résultats obtenus et attendus de ce processus explicite les enjeux pour le futur.

ABSTRACT

The drystone heritage includes both the practice and its rules and the concrete works which are all significant from functional, landscape and identity points of view. The properties of universality and timelessness are also attributed to this heritage. Possible to verify for its ordinary and rural expression, these properties coexist simultaneously with personalized and located versions that underline the singularities of places, groups and individuals. A trend towards technical performance and artistic aesthetics is occasionally coming up and is currently increasing. The inscription of the drystone knowledge and know-how in the representative list of the intangible cultural heritage of humanity allows the recognition of its values and ensures its exercise both by communities and distinct persons through exchanges of good practices. The analysis of the strategies, phases and results obtained and expected from this process makes explicit what is at stake for the future.

PALABRAS CLAVE

construction en pierre sèche | aménagement territorial | économie solidaire | patrimonialisation | paysage

KEYWORDS

dry stone walling | country planning | solidarity economy | cultural heritage | landscape

1. Le Patrimoine Culturel Immatériel: une catégorie confuse ou féconde?

Le Patrimoine Culturel Immatériel (PCI), la plus récente des catégories patrimoniales promues par l'UNESCO (convention du 17 octobre 2003), marque, en la matière, un virage anthropologique évident par l'affirmation de son fondement sur les notions de "communauté" et de "partage". La communauté est clairement annoncée comme la structure porteuse des propositions d'éléments à inscrire aux listes représentatives et est considérée dans ses dimensions multiples: l'ensemble abstrait constitué par les affinités et la réflexion humaines, les groupes concrets d'acteurs qui mènent et/ou appliquent cette réflexion, les individus (au nombre indéfini) qui participent aux pratiques et aux démarches en plein ou par intermittence. Ces trois dimensions sont rappelées dans la loi du 5 juillet 2006, promulguée par la France pour autoriser l'approbation de la convention. En 2015, les approbations pays par pays se montent à 163 (sur 324 pays existants). Le partage est induit par le contenu de la procédure requise. Celle-ci repose sur l'existence de savoirs, de pratiques, de comportements et de représentations élaborés et reconnus par

tous les membres d'un ou de plusieurs groupements humains. L'acception et la combinaison de ces éléments perçus, connus et reconnus fondent nos connaissances des choses, nos visions du monde, nos cultures respectives et règlent les rapports entre soi et à autrui. Ce partage (Candau 1999) construit la société même si, d'une personne à l'autre, les images et les idées intériorisées ne se superposent jamais très exactement. Suivant ce point de vue, l'existence de la communauté se confond avec l'existence de son patrimoine immatériel que l'on pourrait mettre à la suite ou à la place du patrimoine ou des biens ethnologiques. Dans la plupart des pays, ces éléments sont étudiés au moyen d'inventaires et de créations muséales. Le cap immatériel vise à dépasser le stade de collecte/conservation mais tend à instaurer, entre les entités communauté et culture immatérielle, une définition circulaire difficile à gérer (Maguet 2011). C'est aux acteurs de démentir cette tendance en prouvant la pertinence de leurs raisonnements et leur volonté d'appréciation mutuelle.

En fait, la démarche du PCI apparaît comme décalée face à des démarches déjà établies et toujours en vigueur pour constituer un patrimoine mondial. En premier, l'essence de la communauté réside en son caractère évolutif et labile contrairement aux nations, régions ou corps de métier qui se présentent comme des structures stables. Ces structures proposent l'inscription au patrimoine mondial d'unités et d'ensembles bâtis, de sites naturels et de paysages répondant majoritairement au registre du monumental qui mérite d'être préservé. L'introduction de la communauté parmi ces instances va de pair avec l'introduction des notions de patrimoine immatériel et de patrimoine vivant en lieu et place du patrimoine matériel et du folklore (Tornatore 2011: 221-224). Les nouveaux domaines admettent variations, changements, oublis et renouvellements de leurs contenus au nom d'accords généraux justifiés et éclairés. La valorisation de créations nouvelles minorise la crainte de la perte, du risque de disparition de mobiliers, gestes et pratiques conduisant à l'urgence de la patrimonialisation. Sous le prisme de l'immatérialité évolutive, cette patrimonialisation est soumise à débat sans être délaissée. Ce qui change, ce sont les canaux par lesquels passent discussions, propositions et décisions, toutes opérations où le corps des citoyens se pose en force de persuasion. Sur ce même terrain, les sciences humaines se posent en expertes : elles contribuent à trouver "un accord sur des principes généraux dépassant les différences possibles" en ajustant et en déclinant au niveau local des projets communs de niveau international (Grenet et Hottin 2011: 12-13).

Pour la technique de la pierre sèche, ce partage de compétences, de pratiques, de principes d'aménagements et de types d'ouvrages est manifeste sur la quasi-totalité des territoires humains et sur le temps long. Partout, la mise en œuvre de l'art se révèle rapidement être un processus qui déborde la réalité concrète ; une activité d'intervention globale sur les terres qui a des conséquences pour l'environnement, l'économie, la société, les échanges, et qui peut s'apparenter en définitive à un fait social total *sensu* Marcel Mauss (1924). Analyser cet héritage complexe exige la collaboration des sciences naturalistes, expérimentales/théoriques et humaines. Depuis au moins les années 1950, géographes, historiens, archéologues, agronomes, architectes, anthropologues s'y emploient. De ces travaux, se dégage une propriété fondamentale de la technique: sa capacité à exprimer localement des savoirs et savoir-faire universels. Cette réflexion centrale s'applique aux unités bâties, aux structures territoriales, aux aspects paysagers, aux rapports et comportements humains de production et de sociabilité.

Dans ce cadre, l'exercice et l'étude de la technique de la pierre sèche semblent bien engager dans une voie de sagesse. Les caractéristiques globales et locales du domaine éclairent ce postulat en montrant que, dans la construction à sec, l'art de faire se conjugue avec un art de vivre. Nous donnerons par la suite un aperçu de ces caractéristiques en tenant compte des données venant de plusieurs espaces et temps où se rencontre la pratique (ces éléments sont présentés dans un manuel récent, Acovitsióti-Hameau 2017, auquel nous renvoyons le lecteur). Ces données sont autant de raisons pour placer l'appareil immatériel de l'art et son corpus d'artefacts sur un même niveau en arguant que l'intelligence et l'imaginaire de l'un fait l'originalité et la longévité de l'autre et inversement. Les deux domaines se confondent, chacun conduisant à l'autre inlassablement, car aucun ne peut s'épanouir en restant une entité close et immuable.

2. Pierre sèche: un patrimoine sur plusieurs registres

2.1. Un “socle” collectif

Paysanne (réalisée par des gens du pays) et ordinaire (intégrée aux occupations usuelles du quotidien), la construction en pierres sèches met en œuvre des pierres récoltées sur place ou à proximité des sites investis, à peine travaillées et agencées sans aucun liant. Les ouvrages sont bâtis de façon manuelle et se stabilisent d’eux-mêmes par l’ajustement de leurs matériaux et l’équilibre de leurs volume et masse. L’univers visible et ressenti qui résulte des aménagements en pierre sèche –les ouvrages bâtis et la somme d’aptitudes, habitudes et mentalités développées à partir et autour de l’activité– reflète la relation intime entre les hommes et leur territoire. Dans cette relation, les premiers modèlent le second tout en s’adaptant à ses dynamiques et particularités. Ce faisant, ils engagent des devoirs et tirent des profits mutuels et complices qui optimisent l’accessibilité, l’ordonnancement et la rentabilité raisonnée des terres. L’opération ne peut réussir qu’à travers la concertation et la coopération de tous les acteurs à tout instant: communiquer, se comprendre, s’entraider sont des démarches essentielles.

Fortement liée aux territoires ruraux, la technique ordonne et aménage en premier les campagnes et les bois. Elle est moins adaptée pour les zones résidentielles et urbaines où les bâtiments sont artificialisés et souvent monumentaux. Toutefois, ici aussi, elle est utilisée pour des ouvrages d’infrastructure prolongeant ou rappelant la nature (passages de l’eau, soutènements de voies, espaces publics, jardins). La pierre sèche est présente du nord au sud de l’Europe (fig. 1 et fig. 2), sur le pourtour méditerranéen, en Asie et en Afrique de façon spontanée ou à la suite de transferts. Nous la retrouvons également dans le Nouveau Monde où des tendances et des performances indigènes s’assimilent aux apports techniques et culturels de populations migrantes. Partout, les ouvrages sont évolutifs, donc difficilement datables avec précision même si, pour certains, des approches historiques et/ou archéologiques bien documentées sont possibles. Partout aussi, ces aménagements expriment le choix d’une société donnée à un moment précis de son histoire et nous ne saurions dissocier l’une de l’autre. La variabilité des ouvrages et des paysages, ainsi occasionnée, obéit toutefois à quelques principes généraux de base.



Fig. 1: La campagne agropastorale d’Ambleside à la Région des Lacs dans la province de Cumbria (UK).



Fig. 2: Régénération d'une ancienne oliveraie sur terrasses concentriques à Entrecasteaux dans le Var (Provence, France).

En effet, l'essor ou le recul des aménagements en pierre sèche, qu'ils soient agricoles, pastoraux, forestiers, côtiers, routiers, vont de pair avec les systèmes de production adoptés et l'engouement pour certaines filières (vignes sur coteaux, oliveraies, jardins d'agrumes, rizières, etc.); ils dépendent des fluctuations démographiques et des systèmes techniques dominants (des outils de terrassement et de labour aux infrastructures territoriales); ils renvoient aux rapports du groupe humain avec le milieu physique et à la perception idéale et sensorielle de ce milieu. Les nombreuses configurations des terrains, natures des sols, matériaux disponibles, compétences et aspirations des sociétés concernées aboutissent à autant de modes d'exploitation ou de mises en réserve des composantes territoriales. Ces différences sont perceptibles via la présence discrète ou ostensible de l'élément minéral, via une visibilité plus ou moins importante des ouvrages en pierre sèche. Celle-ci se définit par la densité des éléments et par le degré de leur fusion/confusion avec l'environnement naturel. Ces choix sont dictés tant par le milieu physique que par le milieu culturel. Ils traduisent les esthétiques collectives et révèlent les identités territorialisées des groupes humains (fig. 3).



Fig. 3: Des murs bas et lourds retiennent la terre et l'humidité autour de l'olivier encore frêle dans cette campagne de Bari. Ici, de loin, murs, rochers et cultures se confondent (Alberobello, Italie).

Cependant, malgré ces résultats diversifiés, la sélection s'opère selon des logiques similaires. Celles-ci sont inspirées par les qualités fonctionnelles de l'appareil (inertie thermique, contrôle de l'aération, maîtrise de l'humidité); par l'imaginaire de sa mise en œuvre (montage brut, ne supportant aucun artifice, donc bon pour les espaces assimilés à la nature telle qu'elle est admise par le groupe concerné); par les statuts accordés au bâti (stable car il incarne le droit coutumier et règle, par sa seule présence, activités et comportements, mais aussi précaire car ses aspects et ses évolutions peuvent se modifier). La diversité et les fonctionnalités alternantes (1) des ouvrages reposent, par conséquent, sur des savoirs, des savoir-faire, des concepts de vie et des représentations qui peuvent être comparables et transposables d'une région et d'une époque à l'autre. Par l'intermédiaire de ces règles et concepts, les divergences de forme dans le domaine de la pierre sèche sont ramenées à des convergences de sens (Acovitsióti-Hameau 2006). Dès lors, l'étude de la technique dépasse ses aspects factuels et vise l'analyse et la compréhension des principes intellectualisés et de leurs applications.

2.2. Des expressions plurielles

Le cadre général technique uni des ouvrages bâtis à sec n'empêche pas leur appartenance à des genres de construction différents, déterminés par leurs contextes historiques, économiques, politiques, sociaux et esthétiques (en anthropologie, nous parlons classiquement de genre quand les critères de définition sont la fonction et le statut de l'objet ou de l'action, les critères de forme définissant leur type). Ainsi, le genre paysan, ordinaire, exercé par accord commun et de façon empirique côtoie souvent des genres qui font référence à des conditions diamétralement opposées. Pour des périodes anciennes (Antiquité et même Pré et Protohistoire) et sur plusieurs continents (Europe, Asie, Mésoamérique), les constructions dites mégalithiques ou cyclopéennes et montées sans liant diffèrent des constructions à sec de dimensions modestes non seulement par le gigantisme des blocs et des bâtis mais aussi (et surtout) par leur dépendance de projets de gouvernance, de hiérarchies, de volontés étatiques. Ces ensembles (remparts, tours, plateformes, tombes collectives, allées, sanctuaires, tumuli, etc.) (2) sont administrativement programmés et indiquent la présence de pouvoirs sans lien organique avec les corps de communauté (l'ensemble des familles ou individus, selon les cas et les époques, qui constituent la communauté. Les bâtis ainsi valorisés sont généralement imposants mais utilisent aussi des appareils à sec de petits modules. Dans cette situation, il est remarquable qu'aucun bilan de recherche, récit de voyage ou texte littéraire n'assigne à ces ouvrages le qualificatif de pierre sèche (3). Dans ces cas, il est donc évident que les données historiques et sociétales l'emportent sur les données constructives; qu'il s'établit en quelque sorte une distinction entre le populaire/oral/empirique et l'officiel/prescrit/théorisé. Cette distinction influe sur l'emprise patrimoniale des ouvrages favorisant soit une simplicité ingénieuse pour le quotidien, soit une exemplarité solennelle pour les "grands travaux". Chacun de ces deux ordres imprègne différemment les populations qui s'en réclament. Cette coexistence de la pierre sèche ordinaire et de la pierre sèche commanditée par des pouvoirs civils et religieux constitue un lieu commun. Ainsi, l'usage d'enclos pastoraux aménagés avec des murets à sec dans et devant des cavités naturelles est un fait banal connu depuis la Préhistoire et chanté par Homère dans l'*Odyssée* (chant IX: 181-186). Des murs d'enclos et de soutènement ordinaires couvrent les campagnes de l'île sacrée de Délos de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Des soubassements et soutènements de maisons privées et de bâtiments publics, des équipements de route (accotements, drainages), des terrasses de culture et autres dispositifs agropastoraux sont révélés par l'archéologie (Harfouche-Poupet 2017). Quand ces ouvrages sont entièrement enfouis, leur datation est envisageable même en absence de mobilier. Quand ils sont partiellement apparents, leur attribution chronologique devient impossible à cause de leurs remaniements incessants. C'est le cas pour plusieurs courtines de fortification des Âges du Bronze et du Fer transformées en gros pierriers complexes par des épaissements successifs, par exemple. De nos jours, des cabanes ou des postes de chasse sont parfois aménagés à l'intérieur ou contre ces bâtis millénaires.

L'échelle de grandeur n'aide pas non plus au classement chronologique car elle est un paramètre

conjecturel. Ainsi, des soutènements en blocs surdimensionnés sont aujourd'hui montés sur plusieurs sites sans susciter des sensations notables ou des allusions à des réalisations semblables anciennes. Nommés enrochements, ces appareils impressionnants actuels renvoient à des mécanismes de performance causés par l'utilisation d'engins puissants et -selon plusieurs praticiens et chercheurs- incompatibles avec la construction en pierre sèche ordinaire/paysanne. La représentativité patrimoniale des enrochements reste relative. Il nous paraît alors acquis qu'entre l'infiniment petit et l'infiniment grand, entre le projet coopté, évolutif, local, collectif et le projet calculé, chiffré, programmé, imposé ou donné en commande, il y a une distance réelle dont il convient de mesurer l'ampleur et le sens. Toutefois, aucun critère rigoureusement quantifié ne départage ces deux pôles du quotidien et du prestige/apparat. Seul l'approfondissement des raisons d'être, du degré de technicité et des fonctions des ouvrages donne la possibilité de cerner leur statut par rapport à un lieu et à un moment.

À l'instar des genres, une autre distinction départage de façon relative les ouvrages en pierre sèche : leur caractère tantôt anonyme, tantôt éponyme. En effet, la grande majorité des bâtis à travers le monde n'a pas d'attribution nominale. Il est même rare de savoir si les praticiens sont connaisseurs, novices, seuls ou en équipe. Il est vrai que les savoir-faire dans ce domaine font partie intégrante des connaissances utiles à tout rural et servent à l'exercice de toutes sortes d'activités agrosylvopastorales. L'existence de spécialistes ou simplement de personnes douées pour ce type de construction semble pourtant réelle. De temps à autre, une de ces personnes laisse sa trace dans la mémoire d'une ou de plusieurs communautés et nous pouvons détecter l'origine et suivre l'itinérance de certaines. Au XIX^e siècle, le cas de la famille Long dans l'arrière-pays toulonnais en est un exemple: plusieurs de leurs ouvrages sont discrètement signés et millésimés. Dans les années 1990, un propriétaire/bâtitseur en Sardaigne signe les murs de son domaine avec ses initiales surdimensionnées (fig. 4). Des bâtisseurs actuels développent des signatures stylisées. Des particularités dans le montage des appareils peuvent aussi connoter la présence de bâtisseurs ou de groupes ainsi individualisés. Ces pratiques sont assez rares et généralement indépendantes de la posture d'artisan ou d'artiste du praticien. Cette rareté pourrait résulter de la naturalité (analogie avec un état de nature) conférée à la technique. Elle est aussi due en grande partie au mode dominant de sa transmission traditionnelle: oral, empirique et transitant par les aînés.



Fig. 4: L'arboriculteur S. B. joue avec les couleurs des pierres de son terrain pour "signer" les hauts soutènements de son verger (Ogliastra, Sardaigne, Italie).

Opérée pendant la réalisation de travaux à la campagne et en forêt, la transmission empirique implique la

plupart des membres de la communauté, jeunes et âgés. Elle renforce le sentiment de l'appartenance territoriale et exprime des solidarités de parentèle, de voisinage et de clientèle. Les mêmes savoir-faire sont habituellement compris dans le lot des savoirs généraux du maître maçon ou bâtisseur, qui n'est souvent artisan qu'en complément de sa condition de paysan. Cependant, les connaissances circulent et forment petit à petit un contenu d'apprentissage structuré, qui finit par être enseigné en théorie et pratique par des experts. Ce processus est à la base des développements actuels de la pierre sèche. Jusqu'à aujourd'hui, les deux méthodes –imprégnation empirique (méthode traditionnelle) et enseignement formalisé (fruit de la modernité)– restent complémentaires pour le maintien et le perfectionnement de la filière. L'avancement parallèle de la tradition et de la nouveauté garantit le respect et la diffusion des valeurs environnementales et culturelles inhérentes à la pierre sèche (Acovitsióti-Hameau et Cagin 2020). Ces valeurs transparaissent à travers les éléments et ensembles bâtis. Ces ensembles sont, en grande majorité, usuels et artisanaux mais l'expression artistique à travers la pierre sèche est un domaine existant, bien documenté depuis le milieu du XX^e siècle. Le courant du Land-Art a donné des œuvres célèbres, en donne encore et incite des aménagements paysagers de toutes sortes qui se développent entre carrières désaffectées, espaces montagneux ou forestiers, parcs et jardins mis en place par des particuliers ou par des collectivités. La recrudescence récente de tertres de toutes tailles bâtis par des professionnels et des profanes représente une évolution à observer et suivre à travers plaines, montagnes et littoraux (fig. 5).

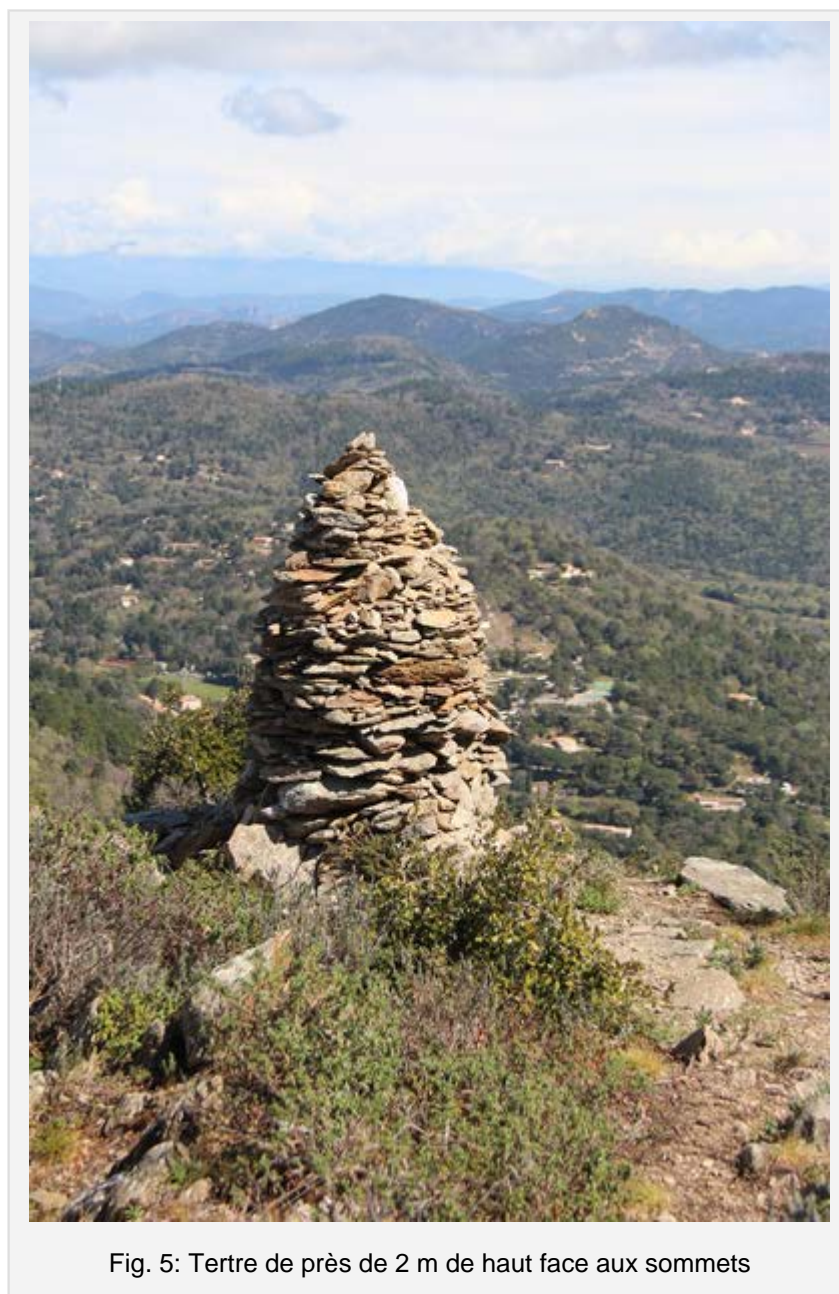


Fig. 5: Tertre de près de 2 m de haut face aux sommets

2.3. Des ouvrages structurants et identifiants

Le développement des valeurs culturelles et patrimoniales de la pierre sèche passe par la production d'ouvrages et de paysages qui expriment les potentialités et les identités territoriales et parfois, par celles nominales des constructeurs/usagers. C'est en analysant les bâtis, leurs variations et leurs détails, que nous comprenons les rapports au lieu et à la matière des groupes et des personnes qui transforment et utilisent les espaces. Localement, l'usage de la technique de la pierre sèche est lié à la connaissance des roches et autres matières premières, des flores et faunes, des conditions climatiques (direction et intensité des vents et de la pluie, circulation des eaux, processus d'érosions, d'éboulements, d'inondations, etc.). Une fois ces paramètres considérés et les projets préconisés, l'aménagement global d'une unité géographique peut se réaliser. Il suppose encore une multitude d'opérations, toutes indispensables, à savoir : le défonçage et le drainage des terres, le façonnage des parcelles, le captage et la distribution des eaux, la répartition et la délimitation des espaces cultivés, incultes et boisés, la mise en place de réseaux de communication, la construction de locaux utilitaires pour les paysans, les récoltes, les animaux, les exploitants forestiers (Blanchemanche 1990 et Cagin 2019). Deux tendances sont manifestes dans ces aménagements. Nous les retrouvons sur tous les territoires dans des combinaisons variables. Aux ouvrages visibles, aux structures conquérantes (pierriers imposants, versants étagés vertigineux, fortes concentrations de limitations, enclos et cabanes) s'opposent des infrastructures enveloppées dans le rocher naturel et enfouies sous la végétation ambiante. Parallèlement, de petits aménagements de détail, des arrangements très modestes, parfois quasi invisibles, assurent l'efficacité des structures qui valorisent les terres. Découvrir ces dispositifs nécessite un examen minutieux des lieux et des ouvrages. Plusieurs d'entre eux pourraient passer inaperçus à cause de leur emplacement dissimulé ou à cause de leur simplicité. Ils n'en témoignent pas moins de l'ingéniosité exceptionnelle des concepteurs.

Les ouvrages réalisés sont linéaires (murs) ou composites (espaces complexes, fermés ou ouverts, avec ou sans toiture). Les structures linéaires sont des murs de séparation, de clôture ou de soutènement, des revêtements de voies, des dispositifs de drainage, d'irrigation ou de communication le long et à travers des versants étagés. Des murs de séparation avec des couronnements caractéristiques (plats, verticaux, en bandeau) et des pierriers à faces appareillées, issus du nettoyage des parcelles, sont aussi utilisés pour le bornage et pour faire la distinction entre espace privé et espace public. Des bornes indépendantes participent à ces délimitations. Les structures composites sont à ciel ouvert ou couvertes en coupoles, voûtes, encorbellements, carènes, toits plats portés par des murs inclinés ou par des arcs formant des travées. Elles abritent des habitations précaires et des activités techniques (stockages divers, parcage de bêtes, laboratoires de carrières, postes de chasse, engins de moulin, fours, fourneaux et abris pour les travaux forestiers: coupes de bois, confection de charbon, confection de chaux, distillations) (fig. 6). Parmi les dispositifs de détail difficiles à reconnaître mais indispensables pour la fonctionnalité des ensembles, nous pouvons classer plusieurs réserves qui drainent et stockent les eaux infiltrées et ruisselant sous terre. Pour certaines, seul un bombement de terrain ou une interruption en pied de bâti signalent leur existence. Ailleurs, pour la chasse, de petits tunnels tortueux creusent le pied des pierriers formant des terriers/pièges pour les lapins de garenne. Plus visibles, des rampes et des escaliers intégrés ou volants traversent les terrasses, des espaces spécifiques contiennent des arbres fruitiers, tel l'olivier, un mur ensoleillé accueille les espaliers de raisin de table, un autre, ombragé, incorpore une niche pour tenir sa gourde au frais, des creux, des évidements, des protubérances servent pour ranger ou suspendre outils, cordes, fioles, sonnailles, etc. (fig. 7). Dans tous ces cas, les pierres parlent : tout un cortège d'aménagements simples et précieux raconte les menus gestes et événements de la vie au jour le jour.



Fig. 6: Un four à cade (huile de genévrier) dans la colline varoise (Provence, France).



Fig. 7: Au-dessus de l'entrée la niche sert de décharge pour le linteau et de placard pour le menu outillage. Cabane agropastorale sur l'île de

Enfin, partout, les ouvrages réalisés ne sont pas seulement des éléments structurants. Leur imbrication intime avec les contours et les détails du terrain en font des linéarités qui expriment les caractères et les imaginaires des territoires, qui rendent compte de la singularité des lieux. Les espaces clos que sont la plupart des cabanes à travers le monde, encorbellées ou non, deviennent même des ouvrages identitaires en soi: des éléments bâtis (stylisés ou non) qui assument et proclament une identité territoriale par leurs formes, leurs finitions et leurs dénominations vernaculaires. Leur utilisation en tant que “décors” ou “appels” sur des carrefours, des ronds-points ou aux entrées des villes est une pratique en croissance qui les monumentalise malgré leur caractère originel humble et insignifiant. En aval et au-delà de la cabane-monument, neuve ou reconstruite, le rôle identitaire des ouvrages en pierre sèche peut être aussi très localisé et ne toucher que l'emprise du champ, du quartier, du contexte familial à travers des nettoyages, des reprises et des extensions de diverses constructions. Ces réalisations n'ont souvent plus leur utilité initiale mais elles gardent leur valeur de mémoire pour le groupe humain (le séchoir à fruits ou l'appui pour puiser l'eau appartenant à Untel) et pour la physionomie territoriale (aire pour faire tourner le cheval, place préparée pour remiser des olives le temps de finir le versant, renforcement pour s'abriter en cas d'orage, etc.). De plus, des utilités encore effectives se tissent avec les prétentions identitaires et aboutissent à des réparations ou reproductions d'ouvrages qui participent à l'économie et à la sociabilité actuelles. C'est le cas pour de nombreuses réfections et extensions d'enclos pastoraux dans les Alpes du nord (Suisse), dans le Pays de Galles (UK), en Eubée (Grèce), souvent en même temps que les accotements des chemins de déplacement des troupeaux et les longs murs-limites entre pâtures et cultures. L'intérêt au niveau mondial pour la petite agriculture sur terrasses (4) se place dans la même tendance de “reconquête”, douce et efficace, d'espaces viables et nourriciers. Au-delà des considérations techniques et identitaires, les ouvrages bâtis, en tant que créateurs de conditions microclimatiques spéciales, qualifient les productions elles-mêmes: vigneronnes, fruitières, maraîchères, florales...

3. Connaissance, reconnaissance et (re)organisation de la filière

La croyance en l'utilité des constructions en pierre sèche et la reconnaissance de leurs qualités pour l'environnement, pour l'organisation des sociétés locales et pour la durabilité des ressources en tous genres passent par des périodes d'essors et de régressions. Actuellement, l'opinion est forte en faveur de ce type d'aménagement. Elle est soutenue par un siècle et demi de recherche sur le secteur, menée par diverses disciplines (technologie et ingénierie, sciences de la nature, sciences humaines) au niveau mondial. Dès les années 1950 (malgré et probablement à cause de la récession de la technique alors observée), le géographe Jean Despois travaille sur les terrasses en Europe et en Afrique du nord en liaison avec des monocultures de rapport (vigne, olivier), tandis que Arnold Niederer développe le même thème au sujet du vignoble du Valais suisse. La région catalane autour de Collioures connaît dans les années 1930 un développement analogue, qui se maintient encore de nos jours. Dans les décennies 1970 et 1980, les travaux sur le sujet se multiplient et touchent des régions très diverses, depuis le Proche et le Moyen Orient jusqu'en Amérique, avec mention, entre autres, de cultures de rapport “exotiques”, tel le caféier ou le cacaoyer. Nous ne nous étendrons pas sur ces travaux fondateurs car il en existe plusieurs recensements (Blanchemanche 1990, Papalardo 2002 et Harfouche-Poupet 2003). En Europe, les ensembles ordinaires en pierre sèche se multiplient pendant les XVII^e-XVIII^e siècles depuis la Sardaigne jusqu'en Scandinavie. L'enregistrement de la propriété foncière, entreprise à l'époque, contribue à ce développement. C'est le moment du déploiement de murs barrières et d'enclosures sur tout l'empire Britannique où la tradition de la construction en pierre sèche est déjà notoire. Dans les régions où ces enregistrements manquent, l'étude de la pierre sèche rejoint l'étude plus générale de l'architecture dite populaire, puis vernaculaire. Elle se fait alors sans protocole spécial et sans conditions concrètes de reconnaissance et de certification. Un nouveau développement de constructions en pierre sèche s'observe ensuite en plein XIX^e siècle au moment de l'abandon des

jachères au profit des prairies pour le pastoralisme : l'épierrement de ces nouveaux pâturages donne des pierriers hauts et épais tant en plaine qu'en montagne. Dès la fin du XVIII^e siècle, des accotements en pierre sèche sont utilisés pour les voies routières et ferroviaires.

Depuis l'exode rural de l'après-guerre et à la suite de la mécanisation des campagnes et de l'industrialisation des villes, la construction en pierre sèche cède la place à des modes de bâtir en matériaux préfabriqués ou en béton. L'impact négatif de ces matériaux sur les milieux physiques (érosions, dégâts des eaux, reforestations incontrôlées), sur le monde du vivant (perturbations de la biodiversité) et sur les milieux sociaux (pertes de mémoire, bouleversements des identités) apparaît rapidement. Depuis les années 1980, un mouvement inverse tend à rétablir les valeurs en péril en classant l'art de bâtir à sec parmi les modes de construction écologique, bénéfique au développement durable. Actuellement, ce retour de situation tend à aboutir à une inversion de la perception de la technique. Les constructions en pierre sèche ne sont plus ressenties comme des ouvrages utilitaires du quotidien, mais comme des œuvres d'exception d'un point de vue technique et esthétique. La pratique flirte de plus en plus avec la création artistique et intègre les enjeux de croissance des territoires ruraux et la définition des objectifs de leur aménagement. Souvent, nous assistons à des reconstructions ou à la mise en place d'ensembles qui privilégient, pour la pierre sèche, de nouveaux usages pour l'éducation, le loisir et l'agrément. Ces innovations ne compromettent pas la qualité et l'adéquation spatiale et sociale des constructions, si celles-ci occupent des territoires où les usagers sont conscients de leur filiation, cette conscience garantissant une reconversion en souplesse (Acovitsióti-Hameau 2002).

C'est dans cette optique que la labellisation des savoirs et savoir-faire en tant que patrimoine commun partagé peut jouer un rôle décisif et que l'inscription au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité est apparue comme une démarche pertinente. Cette candidature a été pilotée par la S.P.S. (Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la Pierre Sèche), association créée en 1997/1998 afin de perpétuer les congrès internationaux biannuels sur le sujet, institués en 1987/1988 par une équipe informelle de chercheurs indépendants. Ces congrès continuent de se tenir régulièrement tous les deux ans dans un pays différent. À ce jour, les efforts pour structurer et diffuser ces connaissances ont donné corps à des écrits techniques et conceptuels et à des motions et déclarations en faveur de l'art de bâtir en pierres sèches. Promulguées en Espagne, en Italie, à Chypre, en Suisse, à l'issue soit de colloques, soit de projets européens, ces chartes (5) ont favorisé la création de structures de formation et ont paré au risque de disparition de ces savoirs et constructions (déclin des modes de production et de vie et raréfaction des acteurs aptes à transmettre les compétences nécessaires pour faire vivre l'art dans des contextes nouveaux). L'association S.P.S. s'est donc donnée pour but de maintenir le lien entre tous les acteurs du secteur (chercheurs, artisans, aménageurs, associations, particuliers) au niveau international; de promouvoir l'étude, la protection et le développement des constructions à sec; de veiller à l'avenir et au bon usage de la technique. La structuration de la filière d'études et la structuration de la filière artisanale professionnelle sont des mises en réseau qui avancent parallèlement et s'enrichissent mutuellement.

La mise en place de la candidature UNESCO fait suite à la reconnaissance du métier de bâtisseur en pierre sèche datant, en France, de 2010. Plusieurs groupements de bâtisseurs, professionnels et amateurs, motivés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Vaucluse se sont associés pour arriver à ce résultat. L'approbation de règles de bâtir et d'abaques regroupés dans un manuel et l'instauration d'un certificat de qualification à validité nationale pour les artisans qui le souhaitent ont accompagné cette réussite. La S.P.S. s'est vu confier, officiellement, la responsabilité de la candidature UNESCO lors du XIII^e congrès international en Sardaigne (Italie), en septembre 2012. La constitution du dossier de candidature et du collectif pour la présenter s'est effectuée en plusieurs étapes. L'équipe comprend huit pays (Chypre, Croatie, Espagne, Grèce, Italie, France, Slovénie, Suisse) avec la Grèce comme porte-parole depuis 2014. Le dossier a été préparé entre 2013 et 2016 conformément à une plateforme de réflexion rédigée par le Conseil de la S.P.S. et acceptée par les pays candidats au XVI^e congrès international en Céphalonie (Grèce). Réputé complet en octobre 2017, le dossier est approuvé le 28 novembre 2018 pendant le XIII^e comité intergouvernemental de l'UNESCO à Port-Louis, Île Maurice. Le collectif des pays associés continue de collaborer et reste ouvert à des adhésions d'autres pays et groupes.

La plateforme commune de réflexion sur les savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche repose sur son caractère patrimonial qui peut être régional, national, universel. Cette faculté est exprimée par trois postulats: une technique locale qui dépasse les frontières spatiales et temporelles, une technique diversifiée aux lois universelles et une technique du passé qui continue de faire sens au présent.

Le collectif a décliné ces postulats suivant les éléments variés disponibles pour chaque région et groupe. Le comité de l'UNESCO a tenu d'approuver cette démarche de rassemblement : "le comité (...) salue l'initiative des Pays Participants de présenter une technique largement pratiquée qui respecte complètement les contextes locaux et met en lumière les logiques culturelles et les fonctions communes de l'élément dans tous les Pays participants" (UNESCO, Comité intergouvernemental, séance plénière, Île Maurice, 26/11 à 03/12 2018 ; Projet de décision – 13.COM 10.b.10 , octobre 2018).

Dans ce sens, la labellisation des savoirs et des savoir-faire de la technique de construction en pierre sèche en tant que bien immatériel de l'humanité est la seule garantie pour protéger les ouvrages en n'importe quelle partie du monde, puisque cette protection est confiée aux hommes qui édifient, utilisent et apprécient ces bâtis. Au sein et aux alentours de ces communautés, le rôle des bâtis en pierre sèche dans les domaines de l'environnement (drainage et maintien de la qualité des sols, création et maintien de micro-milieus et de niches de biodiversité), de l'histoire locale (évolution des paysages et des productions agro-sylvo-pastorales), des relations humaines (activités vivrières, coopérations, sociabilités, loisirs) devient connu et reconnu dans ses détails et est valorisé par acceptation et imitation.

En définitive, la nomination de l'art de bâtir en pierre sèche au Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité auprès de l'UNESCO se place dans le faisceau des propriétés et tendances exposées précédemment: l'universalité, la diversité inhérente, l'ancrage aux lieux et la flexibilité de la pratique et des praticiens. Pour toutes ces raisons, les va-et-vient passé-présent et les rôles des groupements d'aménageurs, bâtisseurs, chercheurs et usagers sont de valeur équivalente et restent décisifs pour l'avenir. L'inscription inclut les aptitudes relatives à cet art, les gens –praticiens et usagers– concernés par cet art et les ouvrages de toutes époques et de tous lieux qui en découlent et qui en portent les valeurs. Les organisations territoriales, les habitudes de vie, les considérations esthétiques et les émotions liées à la technique sont visibles à travers les ouvrages. La diversité et la richesse des applications de la technique sur le terrain sont évoquées à répétition dans le dossier de demande de classement et soulignées dans la décision finale. Cette relation de réciprocité entre immatériel et matériel permet à l'élément patrimonial pierre sèche de se renouveler, de passer dans la modernité sans négliger ses passés et ses traditions, d'aller toujours du local à l'universel, de l'instantané à l'intemporel, du modeste au grandiose, du personnel au collectif, de l'artisanal à l'artistique et vice versa, de mener enfin ses adeptes, artisans et usagers vers des terrains d'entente et d'alliance.

Notes

1. Nous pensons aux successions ou fonctionnements parallèles de pâtures/cultures/chasses/travaux forestiers/sorties d'agrément, diversement réglementés et effectués sur des rythmes journaliers, saisonniers ou occasionnels. Ces règles vont de pair avec les logiques de variabilité/précarité/intermittence des droits d'usage et gèrent, concomitamment, le temps et l'espace (Acovitsióti-Hameau 2009).

2. Des exemples concrets sont répartis un peu partout: sites du pouvoir de l'Âge du Bronze en Grèce, tours protohistoriques des littoraux et des arrière-pays écossais, sarde, corse ou minorquin, tumuli et allées des dolmens en Europe occidentale, aménagements sacrés et d'approche des sites culturels Incas, etc.

3. Les termes mégalithique ou cyclopéen mis à part, ces ouvrages sont désignés par des noms qui leur sont propres: *brauch*, *torre*, *navetta*, *nuraghe*, *tholos*, etc. mais aussi *cairn* (tertre, tas) et ses synonymes.
 4. Une organisation mondiale, l'ITLA (International Terraced Lands Alliance), fait depuis une dizaine d'années la promotion des espaces étagés conçus comme des terrains privilégiés pour la préservation de l'environnement et l'épanouissement des populations rurales. L'articulation avec la technique de construction à sec passe dans ce cas au deuxième plan mais surgit à toutes les démonstrations comme un paramètre incontournable (Acovitsióti-Hameau 2008).
 5. Nous pensons, parmi d'autres, à celles de Peñíscola, Albacete, Tarragona (régions de Valencia et de Catalogne en Espagne) ou à celles des projets européens REPPiS et REPS. Toutes ont circulé entre la fin des années 1990 et le milieu des années 2000.
-

Bibliographie

Acovitsióti-Hameau, 'Ada

2002 "Constructions et paysages en pierre sèche en Méditerranée: pour une reconversion en souplesse", *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, n° 79: 332-343.

2006 "La pierre sèche dans le domaine euro-méditerranéen: du savoir-faire à la manière d'être", *Pierre sèche*, n° 14: 48-63.

2008 "Terroirs en terrasses: acte technique et fait social", dans G. Scaramellini et M. Varotto (dirs.), *Paysages en terrasses des Alpes*. Projet européen ALPTER et Universités de Gênes, de Venise et de Padoue: 19-28.

2009 "Le temps et l'espace dans les pratiques pastorale et cynégétique", dans J. Candau (éd.), *Temps en partage, ressources, représentations, processus*. Actes du 129^{ème} congrès du CTHS, Besançon (2004): 15-26.

2017 "Pierre sèche et société", dans Louis Cagin (dir.), *Pierre Sèche. Théorie et pratique d'un système de construction traditionnelle*. Paris, Eyrolles: 32-62.

Acovitsióti-Hameau, 'Ada (et Louis Cagin)

2020 "Tradition et nouveauté dans la transmission de l'art de bâtir en pierre sèche", dans *Ressources et constructions* (actes du congrès CTHS de Paris, 2018), éd. électronique.

Blanchemanche, Philippe

1990 *Bâisseurs de paysages: terrassement, épierrement et petite hydraulique agricole en Europe XVII^e-XIX^e siècle*. Paris, Maison des sciences de l'homme.

Cagin, Louis

2019 "Murailleur-terrassier", *Cahiers de l'ASER*, n° 21: 113-116.

Candau, Joël

1999 *Épistémè du partage*. Niza, Université Nice Sophia Antipolis.

Grenet, Sylvie (et Christian Hottin)

2011 "Un livre politique", dans Bortolotto Chiara, *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme: 9-19.

Harfouche-Poupet, Romana

2003 "Les paysages de terrasses agricoles dans le domaine méditerranéen antique", dans A. Belmont, *Autour d'Olivier de Serres: pratiques agricoles et pensée agronomique du Néolithique aux enjeux actuels*, *Bibliothèque d'histoire rurale*, 6: 57-76.

2017 “Archéologie et histoire des maçonneries à pierres sèches”, dans Louis Cagin (dir.), *Pierre sèche: théorie et pratique d'un système traditionnel de construction*. Paris, Eyrolles: 7-31.

Maguet, Frédéric

2011 “L'image des communautés dans l'espace public”, dans Bortolotto Chiara (dir.), *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme: 47-73.

Mauss, Marcel

1924 *Essai sur le don forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris, Presses Universitaires de France, 2012.

Papalardo, Marta

2002 “Il terrazzamento antropico in Liguria. Un caso emblematico di paesaggio dismesso”, *Bolletino della società geografica italiana*, n° 7 (2): 267-306.

Torantore, Jean-Louis

2011 “Du patrimoine ethnologique au patrimoine culturel immatériel: suivre la voie politique de l'immatérialité culturelle”, dans Bortolotto Chiara (dir.), *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme: 213-232.